

Bulletin municipal
Commune de Proville

JUIN 2024
N° 17

PROVILLE

Passionnément

BUDGET 2024

DONNER DU SENS AUX CHIFFRES





02 Édito

03 Transition
énergétique

04 Environnement
Cadre de vie

05/07 Vivre à
Proville

08/09 La crèche et
l'école

09 Budget 2024

10/11 C'est plus
sympa si...
Infos diverses

12 Manifestations

www.proville.fr

Directeur de publication : Guy COQUELLE
Rédaction : Service culture et communication
Mairie de Proville
Directeur délégué : Michel SLOMIANY
Crédit photo : Christine FÉRAIL

2

EDITO

Chères Provilloises, Chers Provillois,

Après la rénovation de l'école, notre capacité d'investissement pour les prochaines années demeure intacte.

A bien des égards, le budget d'une commune peut se comparer au budget de tout un chacun. Le premier point de comparaison est qu'on ne peut pas dépenser plus que ce que l'on a. Et, évidemment, on ne peut pas emprunter plus que ce que l'on est capable de rembourser.

Ces deux notions de bon sens admises, il reste donc à décider de ce qui est possible et de ce qui pourra (ou devra) attendre des jours meilleurs.

C'est ainsi que, comme chaque année, nous avons établi le budget 2024. Un budget un peu particulier dans le sens où il se construit à la suite d'un investissement très important, celui de la rénovation du Groupe Scolaire Charles de Gaulle.

La bonne nouvelle est que cet investissement plus que nécessaire n'a pas mis nos finances à mal. Notre capacité d'investissement pour les prochaines années demeure intacte. Preuve, s'il en était besoin, que ce projet a été bien géré, que nos importantes subventions ont permis de réduire le reste à charge pour la commune et que nos choix étaient les bons.

Mieux, notre taux d'endettement actuel est plus que raisonnable (6,5%). Dès lors, nous pouvons voir l'avenir sereinement et envisager de nouveaux investissements. Des aménagements urbains, bien sûr, mais aussi de nécessaires travaux de rénovation énergétique qui nous permettront, à terme de réaliser des économies d'énergie importantes.

Par ailleurs, tout en maîtrisant nos dépenses de fonctionnement classiques, nous avons à cœur de proposer aux Provilloises et aux Provillois une agréable qualité de vie. Ce qui veut dire, soigner notre environnement, aider les associations, organiser des instants de rencontre festifs et agréables, proposer des activités culturelles.

Le budget 2024 a été construit dans cet objectif. Ce numéro de « Proville Passionné » veut donner du sens aux chiffres. Nous vous présentons donc ce que, très concrètement, nous envisageons de faire cette année.

Je vous remercie de nous lire avec attention. Nous restons, bien entendu, à l'écoute de vos remarques et suggestions.

Je vous souhaite un bel été, serein et ensoleillé.

Guy COQUELLE,
Maire de Proville,
Vice-Président Environnement à la Communauté d'Agglomération de
Cambrai



Nous allons vous présenter, dans ce numéro spécial budget, les grandes parties des dépenses de fonctionnement et d'investissement de la commune. Une façon claire et transparente de donner « du sens aux chiffres ». Chaque domaine est donc abordé, des équipements communaux (voiries, LED, aménagements divers) aux efforts dans le domaine de la transition énergétique, en passant par la culture, les festivités, les associations, l'aide aux jeunes, ou encore la solidarité envers les plus fragiles.

Nous espérons que ce numéro spécial vous éclairera sur ce budget 2024. Vous pouvez, si vous souhaitez entrer plus dans les détails, retrouver l'ensemble de la présentation et du vote du budget sur le site internet de la commune, <https://proville.fr>

La transition énergétique

> Réfection de la chaufferie et des réseaux hydrauliques du centre sportif Alain Colas et Saint-Exupéry

Ce sera le plus gros investissement de l'année. Il s'agit de travaux de chauffage, ventilation et mise aux normes sanitaires des salles Alain Colas et Saint-Exupéry. Un chantier nécessaire, tant les installations vieillissantes et défectueuses le nécessitaient. Impossible de reporter ce chantier d'une année supplémentaire.

> Historique d'une très vieille chaudière :

Il faut rappeler que l'essentiel des installations concernées date de l'origine des bâtiments Alain Colas (1981) et que malgré un suivi et la maintenance exercés sur les équipements, leur vieillissement nécessite des remplacements pour garantir :

- L'usage attendu dans ces salles municipales hautement fréquentées en activité Sports, Événements polyvalents, Réfectoire scolaire ...
- Les mises aux normes impératives pour ces bâtiments ERP (établissement recevant du public).
- Les économies d'énergie réclamées au nom de l'environnement (COP Paris) et des finances locales avec l'explosion des prix de l'énergie.

> Les travaux qui seront réalisés : l'alliance du juste confort et de la sobriété :

- Remplacement de la chaudière centrale 600 KW par 3 chaudières en cascade de 150 KW et du ballon électrique de production eau chaude/douches par un équipement thermodynamique ou équivalent ... Fiabilité et économie de **25 % projetées.**
- Refonte complète du réseau douches A.Colas pour respecter les normes « Légionellose » et économie eau et calories.
- Remplacement de la CTA (centrale de traitement de l'air) hors d'usage au réfectoire scolaire pour respecter la qualité sanitaire et thermique de l'air ambiant.
- Installation d'une VMC (ventilation motorisée) dans les vestiaires en sous-sol de la salle des sports pour un accueil digne des équipes multisports.

Le recalibrage des réseaux et équipements s'accompagnera d'un **pilotage permettant une supervision de chaque point chaud** en injection ou distribution.

Ce chantier commencera dès le mois de juin, pour une durée d'environ cinq mois. Tout sera prévu pour avoir le moins de nuisances possibles pour les nombreux utilisateurs de ce site.

Appel d'offres en cours - Obtention d'une subvention DSIL à hauteur de 35 % sur le coût des travaux à venir (estimés à 595 000 €)

> Fusionnons nos énergies, une convention d'autoconsommation collective avec ENEDIS !

Le préau de l'école Charles de Gaulle et la toiture de la salle Gatién sont aujourd'hui équipés de panneaux solaires de dernière génération. Ils permettent de produire de l'énergie et de l'autoconsommer. Mais, ces deux bâtiments ne sont pas toujours occupés. Il fallait donc récupérer le surplus d'énergie produite pour alimenter d'autres bâtiments communaux. C'est chose faite, grâce à une convention signée entre ENEDIS et la commune de Proville.

Un programme spécifique permet de déterminer les besoins de certains bâtiments et les possibilités de production de l'école et de la salle Gatién. Ainsi la commune peut-elle fonctionner en autoconsommation sur six lieux : l'école et la salle Gatién, bien sûr, mais également, la salle Alain Colas, la crèche, la salle Devos et la mairie. Ceci permettant une économie d'énergie significative et vertueuse.



L'avis du maire

« Ces nécessaires travaux d'éclairage et de chauffage d'un des bâtiments les plus énergivores de la commune sont prioritaires. Ils améliorent le confort et permettent de réaliser d'importantes économies, de plus, ils contribuent à faire entrer Proville dans une démarche environnementale vertueuse ».

Les principaux investissements voirie et aménagements divers



> Voirie

Remplacement des trois « dos d'âne » de la voie d'Hermenne par des plateaux plus doux, aux normes actuelles, qui permettront un ralentissement plus doux, moins bruyant et moins agressif pour les véhicules.

Coût des travaux : 33 000 €

Subvention du Département : 17 200 €.

Des aménagements de sécurité recommandés par le Département pour la rue de Noyelles vont être réalisés.

Coût des travaux : 66 000 € de travaux - subvention du Département 28 800 €

Avant la réalisation de ceux-ci, une information sera faite aux riverains concernés.

Rue des Écoles et rue Gabriel Péri : Des travaux vont être réalisés par Noréade. Ils ont pour objectif de remettre à neuf des réseaux d'eau vieillissants. A la fin du chantier, nous procéderons à la mise en place définitive des changements de circulation qui prendront en compte les remarques constructives et justifiées que les riverains nous ont indiquées.



> Entretien courant

Les peintures routières des quartiers dits « des oiseaux » et « des fleurs » seront refaites, ainsi qu'une partie des trottoirs de la rue des Liserons.

Le terrain de foot va continuer de bénéficier d'un entretien annuel avec deux décompactages (le premier a déjà eu lieu) et les regarnissants et fertilisants nécessaires.

Coût des travaux : 9 000 €.

Le désherbage des caniveaux va être réalisé trois fois cette année. Nous vous rappelons que les « fils d'eau » et les limites de propriété (au droit des murs et/ou des terrains) sont de la responsabilité des habitants. La commune investit dans ce désherbage pour améliorer et harmoniser notre cadre de vie... Merci donc d'entretenir votre partie après le passage de l'entreprise.

Coût de l'opération : 15 000 €



> Eclairage public

L'éclairage LED : On avance à marche forcée, mais il reste encore 400 points lumineux à équiper. Une partie sera réalisée cette année et le reste en 2025. Dans le cadre de cette subvention, il faut que tout soit terminé pour juillet 2025.

Coût des travaux : 350 000 €

Subvention au titre du Fonds vert de l'État de 128 000 €.

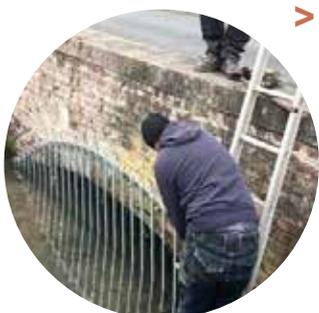
D'autre part cette année le parking de la rue Jean Jaurès (sombre et insécurisé en période d'hiver) va être éclairé par de nouveaux candélabres.



> Autres travaux d'aménagement

Cimetière : Création d'un espace cinéraire au cimetière « côté Champs », installation de cavurnes **(travaux estimés à 20 000 €).**

Afin de respecter les recommandations de vigilance des forces de l'ordre, de grosses jardinières vont être installées devant la Place de la République pour sécuriser nos manifestations : vous connaissez notre attachement à la ducasse, la Fête de la Musique sur la place au mois de juin ainsi qu'à Provville les Bains au mois de juillet. **Coût de l'opération : 10 000 €**



> Aménagement sur l'Escaut

Les tempêtes de l'automne et de l'hiver ont fait tomber nombre d'arbres. Dans le cadre de sa compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), la Communauté d'Agglomération de Cambrai est intervenue au niveau de la Digue de l'Escaut où deux grosses souches d'arbres obstruaient le cours d'eau.

Coût des travaux pour la CAC : 5 000 €

La commune a, quant à elle, réhabilité le chemin en bordure d'eau. **Coût des travaux : 10 692 €, subvention demandée : 5 000 €, y compris les travaux à venir de la rue des Peupliers.**

Toujours dans le cadre de la compétence GEMAPI, l'Agglomération a pris en charge l'enlèvement des « horribles » barrières au Pont de l'Escaut pour les remplacer par des grilles noires plus esthétiques et plus efficaces pour bloquer les troncs et branches à la dérive. **Coût des travaux pour la CAC : 4 500 €**

Voici un inventaire non exhaustif des travaux à réaliser cette année. Nous réfléchissons sur la possibilité, à moyen terme, de sécuriser davantage la piste cyclable de la rue Jean Jaurès. Cet aménagement aurait un caractère végétal et fleuri.

VIVRE A PROVILLE

Fêtes,
culture,
expositions,
événements
sportifs,
solidarité,
aînés,
ducasse,
brocante...



33 associations
ont demandé
une subvention
municipale.

Elles regroupent
environ
1400 adhérents
et 4 d'entre elles
en comptent
plus de 100
(le Football
Club Provillois,
La Rose des Vents,
Proville Basket et
l'ASLP Tennis de table).

Au niveau sportif,
l'ASLP Tennis de table
représente Proville
à l'échelon National
avec
2 équipes (N1 et N3)
et Proville Basket
à l'échelon
Régional (R2).

> La vie culturelle

La médiathèque

Comme chaque année, un budget conséquent de **10 000 €** est affecté à l'acquisition de nouveaux documents pour la médiathèque. De quoi ravir nos nombreux lecteurs.

Le micro-atelier

Le Micro-atelier a pris un bel envol. Les ateliers de plus en plus riches et variés voient leur fréquentation augmenter (435 participations pour 2023).

Ce sont **4 000 €** de consommables et **2 750 €** d'investissement prévus pour cette année, ce qui augure de nouvelles propositions d'ateliers pour nos usagers.



Les manifestations culturelles

Fort d'un réseau important de partenaires culturels, notre commune offre une belle programmation culturelle aux Provillois.

Il y en a pour tous les âges, tous les goûts et surtout sur le principe de la gratuité et cela est possible grâce aux **25 000 €** affectés aux manifestations culturelles.



> La vie associative



Au bord de l'eau 4ème édition Dimanche 28 juillet

Cela permet un rapprochement avec la ville de Cambrai. Le Tennis Club de Proville s'associe également à l'événement.

Des nouveautés chaque année rassemblent toujours plus de monde.

Rendez-vous donc au bord de l'eau le 28 juillet toute la journée.

Coût : 5000 €

Subvention Agglo de Cambrai : 2 000 €

Proville les Bains

6ème édition du 6 au 14 juillet « HAWAÏ »

Le budget est de 30 000 €.

Une manifestation de 9 jours avec 5 soirées concerts, une plage de 38 tonnes de sable, des rosalias, des jeux gonflables, une moyenne de 200 personnes par jour. Plus de vingt associations s'associent à la réussite de cet événement.

Un air de vacances pour les Provillois qui ne partent pas.

Cette année le thème sera «ALOHA»... De quoi nous transporter bien loin de Proville ! Un programme complet vous sera bientôt proposé.



Marché de Noël

4ème édition 7 et 8 décembre

Le budget est de 10 000€.

Un marché de Noël composé de 25 stands avec des animations de nos associations (Harmonie municipale, Monte le son, Nashville Country Dancers).

Un week-end fort attendu qui permet de mettre en avant le talent des associations qui se dépassent chaque année pour diversifier les gourmandises de l'hiver.



Aider nos associations à fonctionner et à faire vibrer la commune.

35 associations font vivre Proville au quotidien, sport, culture, échanges, rencontres... Il est bien normal de les aider à fonctionner. C'est le rôle et le devoir d'une commune. Aussi, chaque année, au moment du budget, le Conseil Municipal doit se prononcer sur les subventions aux associations.

Exercice difficile car il faut veiller à être juste et à répartir une somme globale



L'avis du maire

«Une commune est avant tout un espace de vie. Programmer des spectacles, des expositions, organiser des manifestations festives permet à Proville de vivre, permet aux habitants de se rencontrer, d'échanger. Ce sont des moments importants à privilégier».

> CCAS : une subvention de 36 000 € en 2024

C'est une évidence, une commune doit agir pour les plus fragiles de ses administrés. C'est le sens de cette subvention versée au CCAS. Elle permet de venir en aide (après examen de la situation par un comité) aux personnes en difficulté. Elle permet aussi d'assurer le portage de repas à domicile.

Cette année, la commune a modifié ce portage de repas en sous-traitant à une entreprise sociale (ARIL).

Cela a permis de se mettre aux normes sanitaires obligatoires (notamment la

en fonction de certains critères. Nous avons donc mis en place, comme la loi nous y oblige, un « questionnaire » soumis à chaque association qui permet de déterminer le plus justement possible le besoin en termes de subvention.

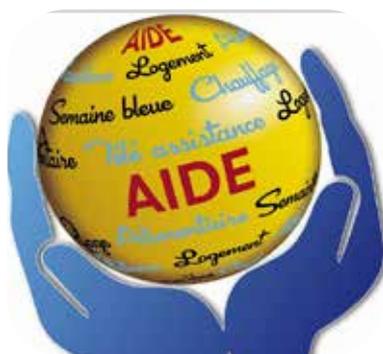
Entrent évidemment en ligne de compte, quand il s'agit d'une association sportive, le niveau auquel cette association se situe et, par voie de conséquence, les besoins financiers induits par les compétitions, les déplacements, l'équipement et le fonctionnement.

Vient ensuite le nombre d'adhérents, priorité est donnée aux associations ayant une majorité de Provillois.

La répartition prend également en compte le bilan financier, les capacités d'auto-financement et le rôle que tient cette association au sein de la commune.

Voici résumés les critères, étant entendu que ceux-ci peuvent varier d'une année sur l'autre.

Montant total des subventions aux associations en 2024 : 72 080€



L'avis du maire

« Parlons vrai, le repas de printemps et le colis de Noël représentent un coût important. Nombre de communes ont fait le choix de les supprimer. Je ne partage pas ce choix. Ces deux moments forts de la vie provilloise sont importants, ils nous permettent de bons moments de convivialité et d'échanges avec les aînés. Je tiens beaucoup à ces instants précieux ».

> Animation et Implication des Jeunes : un budget cohérent

Depuis maintenant près de 3 ans, nos jeunes bénéficient d'équipements et d'activités attractifs.

Le budget 2024 en faveur de la jeunesse est donc dans la continuité de ces dernières années.

En effet, l'implication quotidienne des enfants et des ados amène la municipalité à les doter de divers équipements répondant à leur dynamisme.

Le Conseil Municipal des Enfants est une réelle satisfaction pour notre commune.



En 2023, différents projets ont vu le jour : l'installation d'agrès sportifs au City Stade, l'instauration d'activités intergénérationnelles deux fois par mois au QG des Ados.

Ces jeunes, élus ou non, sont également présents lors de chaque événement municipal : Ducasse, Proville les Bains, Marché de Noël.

Pour 2024, le budget alloué à la délégation « Animation et Implication des Jeunes » répond donc à une demande et à un investissement sans faille.

Les enfants élus ont la volonté d'organiser une journée autour des Jeux Olympiques qui se déroulera au mois de juillet, une journée « Nettoyons la nature » aura également lieu prochainement, enfin un livre autour de l'environnement écrit de leurs mains fait partie de leur feuille de route pour 2024.

Tous ces éléments sont à prendre en compte dans le budget ;

une enveloppe de 5 000 € permet au Conseil Municipal des Enfants de réaliser l'ensemble de leurs projets.

Dans ce budget, les divers équipements pour le QG des Ados et l'accueil de loisirs sont pris en compte afin de permettre à tous de se divertir.

Face au succès rencontré par le voyage culturel et récréatif à Paris en 2023, une sortie à Pairi Daiza pour 55 jeunes Provillois est prévue au mois de juin.

Coût : 1 550 €

Enfin, comme chaque été, un séjour de vacances d'une durée de 10 jours aura lieu en août. Un programme riche et captivant pour les ados, qui seront sans aucun doute impatients de préparer leur valise ! **Coût : 13 572,82 €**

En bref, un budget cohérent et en adéquation avec les différentes animations proposées aux jeunes et une réponse à leur implication.



L'Avis du maire

« Faire confiance aux jeunes, les impliquer, les solliciter réellement à participer à la vie de la commune est non seulement normal, mais permet aussi de préparer l'avenir ».

Enfance

> La crèche, l'école, Proville est vraiment la ville des enfants !

La crèche passe de 12 à 18 places !

La demande était de plus en plus importante.

Nous nous sommes donc rapprochés de la Caisse d'Allocation Familiale et de la PMI.

C'est ainsi que nous avons obtenu l'accord de principe d'augmenter notre capacité d'accueil.

A partir du lundi 9 septembre

La micro crèche
« Les Marmottons »

DEVIENT
petite crèche



Atelier peinture avec les grands-parents



Atelier relaxation, détente avec les parents

Pour les enfants
de 10 semaines à 4 ans
du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30

Priorité aux Provillois et
aux agents hospitalier de Cambrai

Renseignements et Pré-inscriptions
du lundi au vendredi,
Rue Jean Lebas 59267 PROVILLE
Tél : 06 31 41 90 71 - mail : creche@proville.fr



Sortir pour découvrir le monde de l'Art et de la Culture à la médiathèque.

> Quelques travaux

Pour préparer au mieux l'accueil des nouveaux bébés, il est prévu l'installation d'une climatisation et l'achat de mobilier et de petit équipement pour un coût total de 29 000 €, subventionnés à hauteur de 80% par la CAF.



L'avis du maire

« La micro crèche de Proville s'agrandit et augmente sa capacité d'accueil de six places (six nouveaux bébés). C'est une très bonne chose. C'est la preuve que cette crèche offre un service de qualité reconnu. C'est la preuve que la natalité se maintient dans notre commune. C'est la preuve que la Caisse d'Allocation Familiale nous soutient dans cette démarche. Enfin, c'est une bonne nouvelle pour les jeunes parents ».



L'école

Nouvelle école, nouveaux projets. Cette année, les classes de maternelle seront équipées de tableaux numériques. L'ensemble des classes sera alors pourvu de cet équipement pédagogique moderne. Bien entendu, les traditionnels tableaux (craie et vénilia) demeurent... Le numérique, rappelons-le, doit être utilisé avec parcimonie (mais nos enseignants le savent bien).

Autre nouveauté à l'école, l'installation d'un jardin pédagogique et d'un poulailler, en partenariat avec l'association des Jardins familiaux. Cette expérience commencera dès la rentrée de septembre. A noter que le poulailler est un don d'une entreprise provilloise spécialisée dans les plantes et jardins.

Enfin, des jeux d'extérieur vont être installés, principalement dans la partie école maternelle.

Budget 2024

> L'analyse de Jean-Michel Dolacinski, Adjoint aux finances

La municipalité, cette année encore initie une politique ambitieuse, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Ces efforts ne sont possibles qu'en mobilisant toutes les ressources permettant de dégager des marges de manœuvre affectées aux services et aux équipements bénéficiant à notre population.

Question posée : en fonctionnement puis en investissement quels sont les principaux leviers à notre portée ?

En fonctionnement afin de faire face à nos dépenses courantes et nos dépenses de personnel, nous disposons :

- de dotations et participations inscrites au budget pour **804 114 €**. Principaux contributeurs l'Etat (dotation globale de fonctionnement) et la CAF pour les services sociaux rendus.
- de nos recettes fiscales pour un montant total de **2 025 386 €** (taxe d'habitation compensée par l'Etat et taxes foncières dont les taux communaux sont inchangés depuis 2006, taxe sur l'électricité, taxe de séjour et taxe sur la publicité extérieure...)
- diverses compensations notamment de la CAC inscrites au budget pour **493 479 €**

Le montant total des recettes de fonctionnement, incluant d'autres petites

sommes, figure au budget prévisionnel pour **4 154 647 €** englobant un report excédentaire de **241 788 €** de l'année 2023.

Les recettes de fonctionnement couplées à des dépenses maîtrisées, constituent une partie essentielle de l'autofinancement permettant d'engager d'importants investissements.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Cette année, notre capacité d'autofinancement prévisionnel s'établit à **724 844 €** permettant le remboursement de l'annuité en capital des emprunts et d'investir pour le solde.

Outre l'autofinancement provenant de notre bonne gestion du fonctionnement, nos recettes d'investissement sont complétées par les subventions obtenues pour un montant total de **841 400 €** ainsi que le fond de compensation de la TVA acquittée en 2023 et remboursé cette année pour **679 000 €**.

Autres financements : Excédents de fonctionnement capitalisés des années antérieures pour **1 016 039 €** et la taxe d'aménagement pour **75 000 €**.

Le budget global fonctionnement et investissement s'équilibre en 2024 à **7 495 750 €**.

L'AVIS DU MAIRE



« Les investissements sont nécessaires dans une commune. Ils sont toujours la traduction d'un choix du Conseil Municipal. Il est important d'avoir une vision d'avenir. Par exemple, aujourd'hui, Provins investit fortement dans la transition énergétique et les énergies renouvelables. Cette orientation, outre sa démarche environnementale vertueuse, se veut préparer l'avenir. L'énergie coûte de plus en plus cher, les normes se durcissent et les changements climatiques nous obligent.

Ces choix ne nous empêchent cependant pas de réaliser des investissements nécessaires d'une autre nature, voiries ou équipements sportifs, par exemple. Tout est une question de dosage et de respect des engagements pris dans le programme présenté aux Provillois au moment des élections municipales ».

C'est plus sympa si...

... **Si** nous désherbons au droit de nos habitations et/ou de nos terrains (c'est une obligation légale, la commune fait réaliser un nettoyage des bordures et fils d'eau 3 fois par an).



... **Si** nous ne jetons pas nos papiers et déchets n'importe où (32 poubelles sur Proville, vidées régulièrement).



... **Si** nous prenons la peine de ramasser les crottes de nos chiens et de les mettre dans les poubelles dédiées à cet usage (c'est passible d'une amende, 5 poubelles spéciales sont installées sur la commune).



... **Si** nous ne nous garons pas en stationnement interdit en gênant les riverains (notamment pour le passage des poussettes ou à la sortie des garages). Le stationnement interdit est passible d'une amende.



... **Si** nous respectons les horaires de tonte ou de tout autre appareil à moteur (taille haie, débroussailleuse...). Les horaires sont autorisés de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h en semaine, de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h **les dimanches et jours fériés.**



... **Si** nous décidons de vivre en citoyens respectueux des autres !!!!!

INFOS DIVERSES

L'Agglo lance son application mobile

Depuis le 1er mars, accédez à toutes les informations essentielles de l'Agglo directement depuis votre smartphone. Soyez informés des toutes dernières actualités, consultez les horaires d'ouverture des équipements de l'Agglo, les différents dispositifs d'aide, suivez l'avancement des grands projets du territoire et retrouvez l'espace dédié à chacune des 55 communes de la Communauté.

Restons connectés !
Téléchargez l'application officielle de la Communauté d'agglomération de Cambrai

Actus
Infos pratiques
Agenda
100% local



Enquête statistique réalisée par l'Insee

L'Insee réalisera du 13 mai au 8 juillet 2024 une enquête statistique sur la consommation et le budget des ménages.

Cette enquête, à caractère obligatoire, est réalisée au domicile des enquêtés auprès d'un échantillon de près de 22000 logements tirés aléatoirement sur l'ensemble du territoire.

Dans notre commune, des personnes seront sollicitées. Elles seront prévenues par courrier et informées du nom de l'enquêteur/l'enquêtrice de l'INSEE qui prendra contact avec elles. L'enquêteur/l'enquêtrice se rendra au domicile des personnes sélectionnées, muni(e) d'une carte officielle. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Les réponses fournies lors des entretiens resteront confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation. Elles serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Démarchage à domicile : les bons réflexes

Si le démarchage commercial à domicile n'est pas interdit à Proville, il convient tout de même de rester vigilant. En effet, certaines entreprises utilisent des techniques de démarchage abusif, et même agressif, parfois d'escroquerie à l'égard des particuliers, souvent vulnérables, pour obtenir la signature de contrat ou l'achat de produits (le plus souvent contrat d'électricité, d'énergies renouvelables ou d'opérateurs téléphoniques). Pour vous aider, voici quelques règles de prudence :

- Demandez à voir la carte professionnelle recto verso, qui doit comporter le nom de l'entreprise et du vendeur
- Appelez la mairie pour vérifier si le démarcheur a déclaré son intention de travailler dans la commune, ou si ce dernier vous indique être « autorisé », voire « mandaté » par la commune.
- Méfiance face aux démarcheurs qui se présentent en groupe
- Ne pas donner d'argent, de chèque ou d'autorisation de prélèvement, ne pas signer de document non daté ou antidaté
- Si le vendeur se montre insistant ou menaçant, composez immédiatement le 17 pour faire intervenir la police.
- Alertez votre proche âgé de ces pratiques pour lui apprendre à résister. Lui apprendre à n'ouvrir sa porte qu'aux personnes qu'il connaît.

N'hésitez pas à appeler la mairie pour signaler tout passage de représentants.



> Les prochaines élections européennes auront lieu le 9 juin 2024



Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales du bureau de vote où on se présente et de justifier de son identité.

Les documents à présenter le jour du vote :

- * La présentation de la carte électorale est conseillée
- * La présentation d'une pièce d'identité française est obligatoire (carte d'identité, passeport, carte vitale avec photographie...) Plus d'infos sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

MANIFESTATIONS

> EXPOSITION

« Un siècle de photos de classe » à l'école Charles de Gaulle



Il y a quelques mois, nous vous avons sollicités afin de collecter vos anciennes photos de classe du groupe scolaire provillois, en préparation de l'inauguration de l'école rénovée.

Vous avez été nombreux à répondre à l'appel et nous vous en remercions.

L'exposition réalisée par l'association Multi-Collections aura lieu le **samedi 8 juin, de 10h à 12h et de 14h à 17h, à l'école Charles de Gaulle.**

> DUCASSE

Animations - concerts - brocante - manèges

Samedi 15 juin - Salle Gatién

18h : Apéro Concert

20h30 : Concert avec l'association Monte le Son

Dimanche 16 juin - Brocante

8h à 18h : brocante

Inscription et renseignements au 06 79 82 08 92

Roulez.jeunesse.proville@gmail.com



> CET ÉTÉ



Provville-les-Bains sous le soleil d'Hawaï !

Vous retrouverez tout ce qui fait le succès de cet événement estival : la plage pour les enfants, la paillote, les jeux gonflables et rosalias, les démonstrations animées par les associations provilloises, les soirées concerts... Mais surtout vous pourrez vous initier à la danse traditionnelle hawaïenne, goûter aux spécialités culinaires et chalouper au son de la musique des îles.



Dimanche 23 juin, concert exceptionnel avec 6 talents provillois pour la première fois sur scène dans un spectacle entièrement original. Rendez-vous à 20h sur la place de la République. En avant-soirée, retrouvez nos associations musicales locales, l'Harmonie municipale, la chorale La Clef des Chants, et Monte le son, qui feront chauffer l'ambiance à partir de 17h. Buvette et barbecue par l'ASLP Tennis de Table.



Le 28 juillet Venez passer une journée « Au bord de l'eau » !

Le long de la digue du Canal de St-Quentin, entre Provville et Cambrai, de 11h à 19h.

Au programme : ateliers sportifs, animations pour enfants, concerts...

Et cette année encore, des animations sur l'eau, dans le secteur du club d'aviron de Cambrai : des démonstrations de chiens sauveteurs, du modélisme et des jeux (pédalos, boules géantes...) pour s'amuser en famille.